



Taraho'i, le 15 novembre 2022

.....

*La Représentante à l'Assemblée
de la Polynésie française*

QUESTION ORALE

5^{ème} Séance de la session budgétaire du 17 novembre 2022

Adressée à Monsieur le Président de la Polynésie française

Objet : projets et propositions de lois du pays inopportunes déposées sur les bureaux de l'Assemblée par la majorité.

Monsieur le Président,

Absence de concertation et précipitation semblent être la signature de votre majorité depuis quelques mois, pour tenter de séduire quelques uns au détriment des autres.

La précipitation, vous venez d'en mesurer le résultat avec l'annulation par Conseil d'Etat de la surtaxe de 1000% qui avait fait l'objet de pas moins de 11 recours ; votre ministre des finances annonçant dès le mois de juillet que vous vous étiez trompés de cible...

En septembre dernier, vous avez par ailleurs fait retirer de l'examen de notre Assemblée, le projet de modification de la réglementation sur les activités professionnelles liées à la production et la commercialisation des produits perliers et nacriers. Ce texte obligerait, s'il était adopté un jour, les petits producteurs à prendre en charge les déchets issus de leurs exploitations, alors qu'aucune filière de traitement adaptée n'existe dans les îles perlicoles notamment aux Tuamotu. S'agit-il du retrait d'un texte non populaire auprès de la profession ?

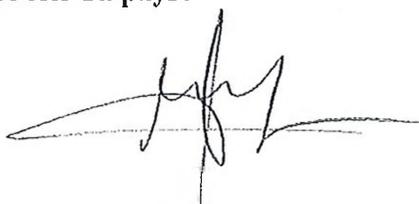
Enfin, et j'en arrive à mon sujet, des propositions de lois, récemment déposées sur les bureaux de notre Assemblée : celles portées par M. Antonio Perez qui viennent modifier les dispositions de la taxe de séjour et celles relatives à la Redevance de promotion touristique au profit des communes, et la proposition de loi du pays de M. Angelo Frébault sur le déplaçonnement de la prime d'ancienneté dans l'entreprise.

Des projets de loi, encore une fois, qui respectent des points communs : à quelques mois d'échéances électorales importantes, précipitations et absence de concertation avec les professionnels et avec les partenaires sociaux qui sont CONTRE.

Nous avons pris connaissance de vos observations à ces différentes propositions issues de votre majorité. Elles sont des plus éloquentes, édifiantes et nous interpellent car nous comprenons que le gouvernement est très réticent à ces projets. Monsieur le Président, nous ne pouvons imaginer que ces propositions de loi aient été déposées sur les bureaux de l'Assemblée sans que vous en ayez été informé par votre majorité au préalable.

Tant dans le secteur du tourisme que dans celui des entreprises en général, tous impactés par deux années de crise COVID et préoccupés par un avenir incertain, comment pouvez-vous laisser cheminer de tels textes anxiogènes pour les acteurs économiques ?

Monsieur le Président, ma question est la suivante : le gouvernement **apporte-t-il OUI** ou **NON** son soutien à ces trois propositions de lois du pays?



Teura TARAHU-ATUAHIVA